

TRIBULATIONS  
d'une  
Famille du pays  
durant la révolution

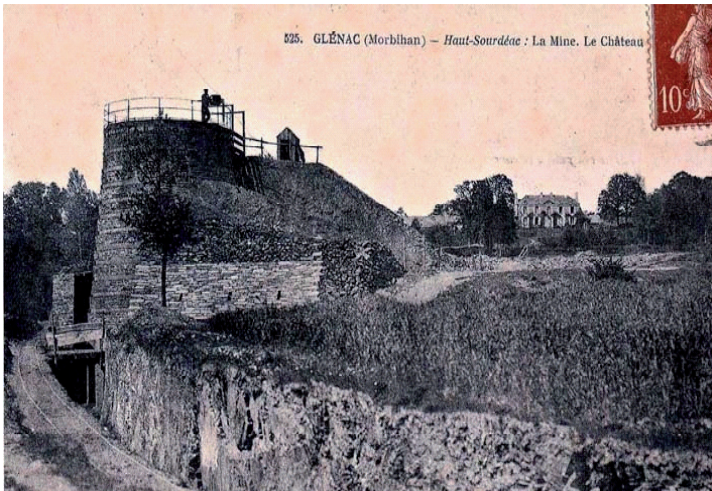


## Préambule

Ceci est le texte d'une conférence qui m'a été demandée le 9 janvier 1999 par l'Association La Gacilly Patrimoine. Elle a été refaite le 22 Juin 2013.

Mes sources historiques sont essentiellement les mémoires de l'oncle Armand. C'était le dernier fils de Louis de Gouyon et Anne Louise de Kerven. Né en 1806, il écrivit vers 1860 les souvenirs que ses parents lui avaient racontés. Son frère aîné Laurent, grand père de mon grand père, a laissé également des écrits, ainsi que mon grand père Joseph qui a fait éditer en 1934 « La chouannerie au pays de Redon ».

## La famille



La mine et au fond le château

La famille « de Gouyon de Coipel », originaire de Coipel, manoir situé à Renac, habitait depuis quelques années avant la Révolution, le Haut Sourdéac en Glénac (ce manoir situé au dessus des mines de fer a été détruit à la fin du 19<sup>e</sup> siècle) et possédait également par héritage d'un oncle, M. Rado de Cournon, la Ville Janvier en Cournon.

La famille se composait:

de la mère veuve, Marie Félix, âgée d'environ 50 ans, née Foucher de Careil. Elle avait trois frères dont l'aîné avait acheté le Grand Clos à Glénac à un vieux prêtre,

de ses deux fils à savoir Louis, âgé en 1791 de 26 ans et Jean-Baptiste âgé de 21 ans communément appelé « le chevalier »,

de ses trois filles non mariées d'environ 25 ans à savoir : Marie-Félix qui deviendra Mme du Chesne, Jeanne qui deviendra Mme du Guériff, Renée qui sera religieuse.

Tout ce monde habitait Sourdéac.


Le fils aîné Louis, qui était entré dans la marine marchande, se maria en 1790 à Anne-Louise de Kerven, une finistérienne dont il fit connaissance à Rennes. Elle habita dès lors à Sourdéac et elle est pour la famille la « grand mère de la Révolution »...

Nous en possédons deux portraits :  
*un en jeune femme habillée et coiffée comme les dames avant la Révolution,*  
*un autre en vieille personne du 19<sup>e</sup> car elle est décédée seulement en 1843.*



Le Château du Haut Sourdéac


**Gilles-Marie**  
 \* 1687 - Ille et Vilaine  
 † 1767 - Paris



**Catherine Rado du Matz**  
 - 1763




**Jean-Baptiste**  
 \* 1738 - Renac 35  
 † 1780 - Renac 35



**Marie Félix Foucher de Careil**



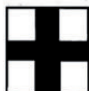
**Louis-Marie**  
 \* 1765 - Renac 35  
 † 1819 - Cournon 56  
 - 1790



**Anne-Louise de Kerven**  
 (1766-1850)  
*La grand- mère de la Révolution*




**Laurent**  
 \* 1803 - Cournon 56  
 † 1877 - Cournon 56




**Elisabeth de Kerouartz**



**Armand**  
 1806  
 1892  
*le narrateur*




**Raymond**  
 1833 - Grand-Fougeray 35  
 † 1888 - Cournon 56



**de La Fruglaye**





**Joseph**  
 \* 1872 - Grand Fougeray 35  
 † 1941 - Cournon 56



**Marie-Antoinette Villebois-Mareuil**  
 \* 1859  
 † 1923





**Jean**  
 \* 1900 - Cournon 56  
 † 1975 - Cournon 56



**Le Gac de Lansalut**



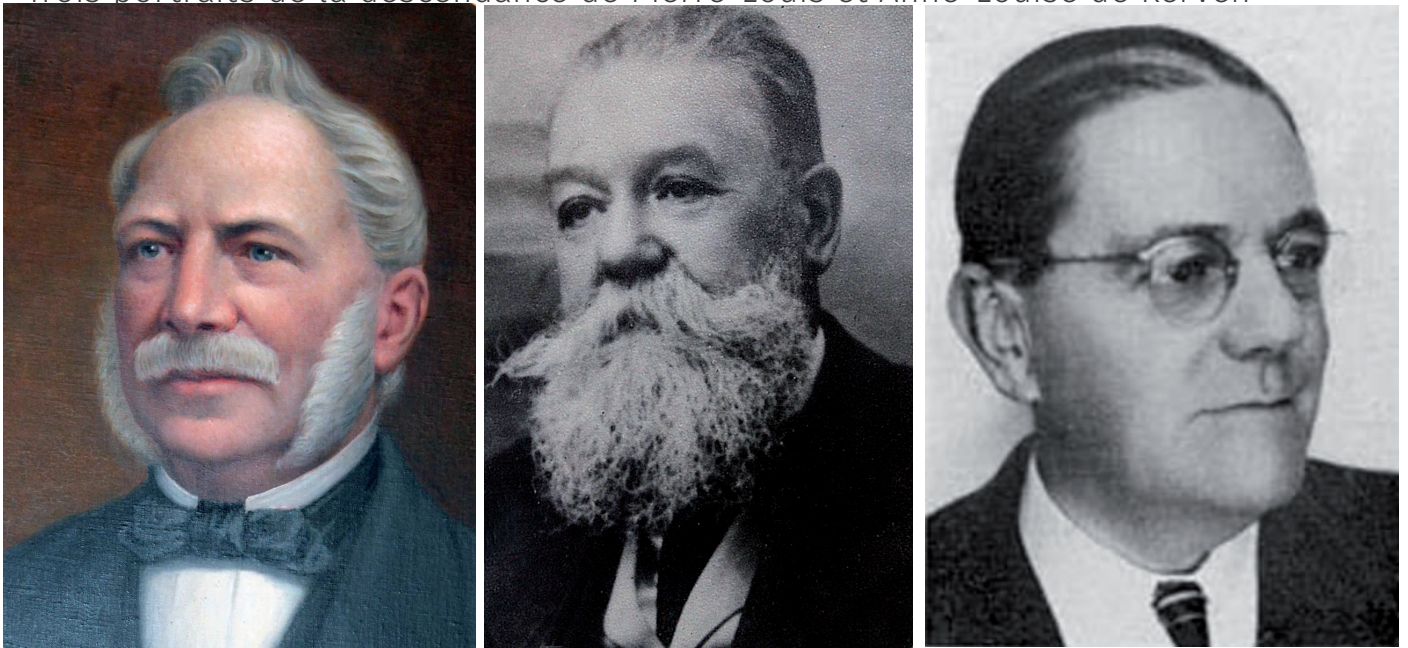
**François**  
 1932



**Jeanne De Raincourt**



Trois portraits de la descendance de Pierre-Louis et Anne-Louise de Kerven



### **Octobre 1791, Louis et Jean-Baptiste émigrent**

Après ce préambule parlons des tribulations des diverses personnes que je viens de citer.

Je parlerai d'abord de Louis, puis de sa femme puis de tous les deux quand ils seront réunis. En octobre 1791, Louis et Jean-Baptiste émigrèrent, s'y sentant obligés, la consigne était venue de la Cour de Versailles d'aller constituer l'armée des Princes en Belgique. Les idées modernes de liberté commençaient à se répandre. Je rappelle que dans chaque paroisse, dès 1789, des cahiers de doléances avaient été remplis. L'émigration ne fut pas générale. Un certain nombre de nobles restèrent sur place pendant toute la Révolution. Personnellement je pense que beaucoup des émigrés d'ici partirent parce qu'ils pensaient être de leur devoir par fidélité au Roi mais aussi parce que ces jeunes hommes y voyaient une glorieuse aventure qui les sortirait de leur train-train. Aucun ne quitta le pays parce qu'il en était chassé. De tous les manoirs, seule la Forêt Neuve inhabitée par les Rieux, fut abîmée pendant la Révolution.

Quoiqu'il en soit, les deux frères arrivés en Belgique se séparèrent. Le jeune Jean-Baptiste (dont les mémoires manuscrites sont à la Ville Janvier) après des aventures souvent drôles, finit par se faire tuer à 24 ans dans l'armée de Condé. Louis se battit dans l'armée des princes contre l'armée révolutionnaire, qui gagna comme tout le monde le sait la bataille de Valmy. L'armée des princes se retira en Allemagne puis fut dissoute. Louis y était sergent-major dans les gardes à cheval. Il passe en Angleterre puis à Jersey d'où il espérait rentrer en Bretagne. Il y vécut de la pêche et en donnant quelques cours de danse. En 1795 un corps d'émigrés se constitua en Angleterre pour préparer un débarquement à Quiberon. Louis quitta Jersey et ses filets et retourna en Angleterre y reprendre son poste de major. En juillet il débarqua donc à Quiberon. Le 16 juillet 1795 les régiments d'Hector et du Dresnay formèrent la colonne de droite de

l'attaque des lignes retranchées des républicains emmenés par Hoche. Les régiments, débarqués les premiers de la flotte anglaise, devaient s'emparer du fort Penthièvre qui fermait et commandait la presqu'île. Ils s'en emparèrent en effet, mais Louis que son poste plaçait au premier rang, reçut un « biscaien » dans le mollet et fut porté à l'ambulance qui se trouvait à l'arrière de la colonne non loin du bord de la mer. Cette blessure le sauva.

Comme vous le savez, l'affaire tourna mal pour les émigrés et ceux qui se rendirent furent fusillés à Auray et à Vannes. Lorsque Louis, au bord de l'eau, vit les troupes républicaines avancer il décida de rejoindre à la nage une chaloupe abandonnée qui flottait à une assez grande distance. Il se lança, essuya plusieurs coups de feu, sa blessure au contact de l'eau de mer lui faisant très mal. Lorsqu'il atteignit la barque il fut longtemps sans pouvoir y monter et se voyait au moment de lâcher prise, lorsqu'on vint à son secours. Il était temps! La flotte anglaise le ramena à Jersey où il vécut comme il put en attendant une occasion de rentrer en Bretagne. Il y resta encore 2 ans et en 1797 il réussit à prendre un bateau qui portait le courrier des chouans et débarqua à Saint-Cast. Il revint à pied à Glénac en allant d'un manoir à l'autre. Arrivé à Réminiack il adressa un message à Sourdéac pour prévenir sa femme et ne pas la surprendre après cinq ans d'absence.

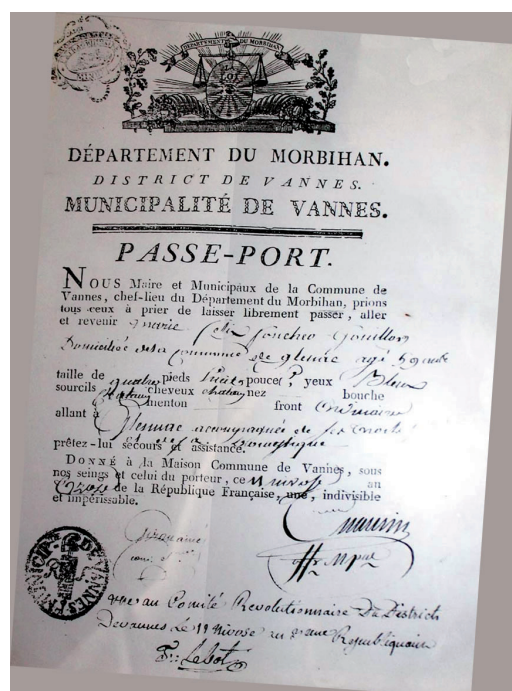
### Chronologie à partir de 1791

Je reprends la chronologie à partir de 1791 pour exposer ce qui se passait dans le pays de la Gacilly.

En février 1791 quelques prétendus patriotes obligèrent Mgr Amelot, évêque de Vannes à arborer la cocarde tricolore. Le bruit se répandit dans les campagnes qu'il était prisonnier. Aussitôt un rassemblement de plusieurs milliers d'hommes se forma et remit une réclamation pour la liberté du culte. Ils se retirèrent en disant qu'ils viendraient chercher la réponse.

Les révolutionnaires de Vannes furent très effrayés. Un courrier fut expédié à Lorient d'où l'on envoya des troupes. Six jours après, les paysans, comme prévu, arrivèrent du côté d'Elven, au nombre de 4000 environ, armés de fusils de chasse, de fourches et de bâtons. Les dragons mirent les paysans en fuite. Il y eut des morts et des blessés de part et d'autre. Ce fut le premier acte de la chouannerie.

Celle-ci fut surtout alimentée par le refus de la constitution civile du clergé. Il fut exigé des prêtres un serment de fidélité à cette nouvelle loi de la République. Presque tous les recteurs refusèrent de jurer. Ils furent donc obligés de se cacher. Beaucoup de ceux qui furent trouvés furent guillotins ou dans le meilleur des cas déportés aux Antilles. Globalement la population les soutenait et les cachait. Cependant la Gacilly était un bourg républicain dont le meneur était un dénommé Seguin-Beauval



qui soutenait le sinistre Le Batteux de Redon. C'est ce dernier qui a fait abattre la chapelle dite des « Caqueux », qui se trouvait à l'endroit de l'actuelle mairie de Cournon. À Cournon le républicain était un Trémoureux surnommé Saint-Amand car avec une corde il avait abattu la statue encore actuellement dans l'église.

Les visites domiciliaires, soit par les agents des districts, soit par les colonnes mobiles de l'armée, soit par les patriotes de la Gacilly, se succédèrent dans le pays. Il y en avait au moins une par mois à Sourdéac et chaque fois, après quelques rapines, le vin et le cidre étaient mis à contribution jusqu'à disparition complète. Le bien des émigrés d'abord mis sous séquestre, fut confisqué et vendu. Le jour de la vente des biens de Louis et Jean-Baptiste était fixé à Vannes. Heureusement ceux qui avaient acheté précédemment le bien des Rieux et de quelques autres familles estimèrent en avoir assez pour le moment. En effet les chouans usaient de représailles sur ces acheteurs de «biens nationaux». En conséquence Marie Félix de Gouyon - 28 ans, future M<sup>me</sup> du Chesne- au caractère bien trempé, décida de racheter le bien de ses frères. Elle partit seule à cheval pour Vannes et se débrouilla pour se faire prêter l'argent nécessaire. Elle se présenta au tribunal, personne n'enchérit sur elle et elle racheta les lots pour un paquet d'assignats. La part du mobilier fut vendue à Sourdéac même. Pas un habitant de Glénac ne se présenta et la famille racheta au prix l'estimation. En 1792 - ou plus probablement en 1793 - une colonne mobile commandée par le chef révolutionnaire de la Gacilly (Seguin Beauval) se présenta un matin à Sourdéac et y arrêta toutes ces dames. Anne-Louise (la femme de l'émigré) refusa de partir car elle avait deux petits enfants très malades. On la laissa. Les autres furent enfermées à Rochefort-en-Terre puis à Josselin où elles restèrent jusqu'à la mort de Robespierre. Les deux enfants d'Anne-Louise moururent et leur mère pour ne pas être prise se cacha et s'habilla avec une coiffe.

### Anne-Louise accusée

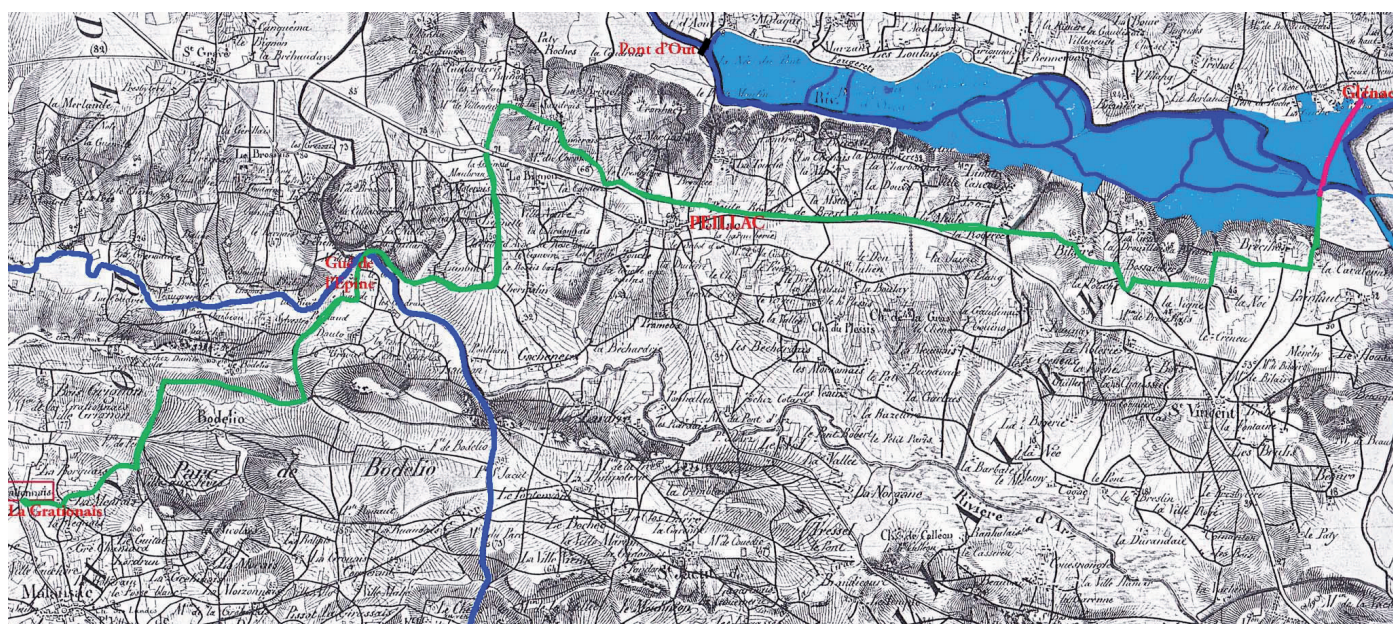
Cependant un jour une colonne de 800 hommes cerna Sourdéac, elle fut prise, et la colonne l'emmena à la Gacilly. Beauval posait les questions, le greffier écrivait. Elle était accusée de distribuer des cocardes blanches aux chouans. (En réalité ce n'était pas elle, elle savait qui c'était, mais elle ne le dit pas).



Pendant l'interrogatoire le jeune commandant de la troupe dit à voix basse à Anne-Louise : « N'avouez rien, on vous accuse d'un fait de guerre civile, vous avez le droit d'être jugée par un tribunal militaire. Sinon vous êtes perdue ». La jeune femme suivit le conseil.

Anne-Louise jeune, entourée de cette troupe de 800 hommes, fut convoyée en charrette jusqu'à Redon. Elle y fut jugée le lendemain par les militaires et comme l'accusateur était anonyme et les faits relevés peu clairs, elle fut innocentée et libérée. Elle retrouva M<sup>me</sup> du Fresche qui l'amena à la Giraudais et le lendemain à Sourdéac.

Elle pensait être tranquille avec le certificat qui lui avait été donné mais les visites domiciliaires reprurent et elle fut de nouveau arrêtée et conduite à Rochefort ( et non à Josselin où étaient toujours sa belle mère et ses belles sœurs). Elle y était depuis un mois quand les chouans s'emparèrent de Rochefort par la force pour y libérer les nombreux prisonniers. Elle se trouva donc sur le pavé, fort embarrassée de son personnage, personne ne lui proposait de lui procurer un cheval pour la reconduire à Glénac. On risquait en effet, qu'au retour des républicains, il soit fait un mauvais parti à ceux ayant aidé à l'évasion des prisonniers. Un jeune chouan de Malansac accepte cependant, mais comme il avait aussi à prendre sa part du butin et des impositions qui frappaient les patriotes, il lui dit qu'il ne partait que la nuit suivante ou si elle préférait le lendemain matin. Elle se décida pour la nuit. Il vint la prendre et la conduisit d'abord au château de la Grationnais qui n'était pas habité. Elle y trouva une forte réunion de chouans. Le jeune homme parla au chef qui consentit à ce qu'il reconduisit la jeune femme, mais il ajouta que pour plus de sécurité il fallait éclairer la marche par un homme qu'il désigna et qui devait aller jusqu'au Pont d'Oust pour voir si le passage était gardé. Si c'était le cas il devait attendre à un endroit convenu et se joindre à eux pour tacher de se procurer un bateau et franchir la rivière à un autre endroit.



En vert le trajet Malansac -Glénac

Trois heures après son départ, vers 2 heures du matin, ils partirent donc sur deux petits chevaux ayant pour selles disponibles des bâts. Ils descendirent vers Bodelio puis traversèrent l'Arz au gué de l'Épine. Ils remontèrent ensuite vers Peillac en laissant le bourg à droite, se dirigeant vers le Pont d'Oust par Cranhac. Au moment de traverser la grande route (Saint-Vincent - Peillac) ils y entendirent une vingtaine de soldats. Après s'être cachés ils se rendirent au point convenu avec le messager. Après une attente assez longue il se fit reconnaître pour dire que le passage du Pont d'Oust était gardé. Pensant alors qu'il ne devait plus y avoir grand monde sur la grande route, ils l'empruntèrent jusqu'à Saint-Vincent. Il fut possible alors de descendre jusqu'à l'Oust.

Un chouan qu'Anne-Louise connaissait y était avec son bateau.

Après avoir remercié et payé ses conducteurs, elle s'embarqua avec l'homme de Saint-Vincent et une demie-heure après elle était déposée sous le pavillon du Grand Clos. Elle prit alors le petit chemin qui monte le long du jardin et quelques minutes après, elle était dans les bras de sa sœur dont on peut se figurer la joie. Comme elle ne pouvait pas rester à Sourdéac, elle remit la coiffe et le cotillon et alla habiter à la ferme de Gras en Bains-sur-Oust dépendant de la Giraudais. Elle retourna ensuite au Grand Clos à Glénac (habité par sa sœur Mme de Foucher); elle resta ainsi habillée en paysanne et quand elle sortait elle avait une quenouille au côté. A la première alerte elle se mettait à garder vaches ou moutons se trouvant aux champs. Elle ne restait jamais plus d'un jour à Sourdéac, tremblant d'être prise et de faire prendre les amis qui l'hébergeaient.

Vers 1794, il y eut un moment plus calme. Elle quitta son déguisement et revint à Sourdéac. Sa belle mère et ses belles sœurs qui avaient été libérées de Josselin après le 9 thermidor étaient allées s'installer à Rennes. Anne-Louise était seule à Sourdéac.

En 1795, après l'échec de l'expédition de Quiberon, ce fut de nouveau une période avec de nombreuses visites domiciliaires. de nombreuses troupes et Anne-Louise se cacha et se déguisa de nouveau.

En 1796 et 1797 ce fut de nouveau plus calme et elle retourna habiter à Sourdéac.

### **Après 5 ans d'absence, Louis revient**

C'est dans ces conditions que son mari, Louis, revint de l'émigration. Il y arriva la nuit après 5 ans d'absence. On peut imaginer l'émotion! Il fallait le plus grand secret. Seuls les domestiques furent mis dans la confiance. Il fut convenu que les portes de la cour seraient verrouillées même le jour, pour donner le temps à Louis de se cacher en cas d'alerte. Il fit appel à un couvreur nommé Rialland (qui garde le secret) et lui



fit faire dans le fond d'un couloir un placard dont le fond mobile était soigneusement dissimulé. Malgré les nombreuses fouilles qui eurent lieu, cette cachette ne fut soupçonnée par personne. Une seule fois Anne-Louise qui accompagnait les perquisitionneurs eut très peur: elle venait d'entendre une voix derrière le placard. Les patriotes ne l'entendirent pas... la voix était celle de son mari. Il était caché avec un prêtre réfractaire qui par frayeur claquait des dents. Louis lui tendit son mouchoir en lui disant « mordez dedans ». C'était ce qu'avait entendu Anne Louise. Louis resta caché vingt-sept mois. Il ne sortait jamais le jour. Le soir il allait faire les cent pas dans le jardin. Les domestiques faisaient les sentinelles au dehors pour donner l'alarme en cas de surprise et empêcher qu'un œil indiscret ne vienne s'appliquer



aux interstices des portes. Quelques mois après la rentrée de son mari, Anne-Louise s'aperçut qu'elle était enceinte. Si elle faisait ses couches à Glénac, c'était faire connaître la présence de son mari. On l'eut alors tant et tant cherché qu'il aurait fini par être découvert et sa mort était certaine.

Malgré les difficultés du courrier, elle put écrire à son frère M. de Kerven habitant Lesneven. Celui-ci lui conseilla de venir accoucher chez lui. Elle put obtenir un passeport pour elle et sa belle-sœur Renée pour aller à Lesneven. Elles firent le voyage à cheval et en charrette alors qu'Anne-Louise était en fin de grossesse. Très peu de temps après son arrivée elle accoucha d'un fils. Dès la naissance, sur le conseil d'un avocat, M. de Kerdanet, M. de Kerven accompagné de deux témoins amena le nouveau-né à la mairie, il dicta l'acte de naissance à l'officier municipal et le fit signer. Ensuite il demanda un extrait de l'acte signé, qui lui fut également délivré, afin dit-il de l'envoyer au père par un express qui allait partir de suite. Quelques heures plus tard, le conseil municipal alerté, consulte la liste des émigrés et y découvre le nom de Gouyon.

Conscients de leur faute de la veille, ils se précipitent chez Kerven pour y reprendre l'extrait de naissance délivré. Anne-Louise dit que l'extrait était déjà parti et que leur liste d'émigrés ne portait pas le nom de «Gouyon de Coipel», qui est notre nom. Ils se retirèrent en jurant. L'enfant fut mis en nourrice à Plouguerneau (il y resta trois ans) et sa mère rentra à Glénac.

Ceci représente la dernière aventure familiale à la Révolution. L'agitation dans le pays se calma progressivement. En 1801 Bonaparte autorisa le retour des émigrés. Louis de Gouyon put sortir de la clandestinité. Son fils Armand écrit « cette réclusion de 27 mois fut funeste à la santé de mon père, qui étant d'un tempérament sanguin, avait besoin de beaucoup d'exercice, et quoiqu'il n'eut que 34 ou 35 ans, il s'en ressentit jusqu'à la fin de sa vie ».

Le ménage quitta Sourdéac en 1801 pour s'installer à la Ville Janvier. Louis de Gouyon, maire de Cournon, mourut en 1819. Sa veuve, Anne-Louise, la « grand mère de la Révolution » lui survécut jusqu'en 1844.

**Le 22 décembre 1998 et juin 2013.**  
**François de Gouyon de Coipel**



